

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,
Chers enfants

Voici une nouvelle année scolaire qui commence avec son lot de nouveautés.

Avec l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école élémentaire, nous avons dû réorganiser les services et les espaces d'accueil de vos enfants pour que chacun d'entre eux soit accueilli dans les meilleures conditions possibles dans la durée.

Cette organisation durera jusqu'à la construction d'un nouveau groupe scolaire dont nous engageons d'ores et déjà la programmation pour faire face aux besoins d'accueil que nous constatons dès à présent.

Après l'heure de l'école ou du travail, laissons la place aux activités associatives pour s'épanouir dans la danse, la musique, le sport ou tout simplement la détente.

Cette rentrée est aussi pour tous les Boulocains l'occasion de participer à la révision du Plan Local d'Urbanisme au travers des temps d'échanges sur l'avenir social, humain, urbanistique, environnemental, paysager de notre commune. Je vous incite à participer activement à tous ces espaces de dialogue, de rencontre pour que le PLU ne soit pas seulement un outil technique contraint, mais que ce moment réglementaire et obligatoire soit un espace de construction pour que Bouloc 2030 nous ressemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée !

Ghislaine CABESSUT

Maire de Bouloc

Conseillère Départementale du Canton de Villemur



2

Rentrée 2015

3

La crèche fête ses 30 ans

9

Les sportifs méritants récompensés

12

Une zone d'essai zéro phyto





SEPTEMBRE

Dimanche 20 septembre 2015

Pharmacie des Arts à Aucamville
83 route de Fronton – 05 61 70 26 15

Dimanche 27 septembre 2015

Pharmacie Centrale à Launaguet
1 avenue des Nobles – 05 61 74 04 57

OCTOBRE

Dimanche 4 octobre 2015

Pharmacie Pont de l'Hers à Launaguet
36 route de Bessières – 05 61 74 85 34

Dimanche 11 octobre 2015

Pharmacie des Vitarelles à Lespinasse
3 route de l'Hers – 05 61 82 03 82

Dimanche 18 octobre 2015

Pharmacie du XV à Pechbonnieu
21 route de Bessières - 05 61 09 88 48

Dimanche 25 octobre 2015

Pharmacie de Buffebiau à Castelginest
46 rue de la Pépinière – 05 61 70 17 33

NOVEMBRE

Dimanche 1^{er} novembre 2015

Pharmacie Glandor à Cepet
168 avenue de Toulouse – 05 61 09 55 86

Dimanche 8 novembre 2015

Pharmacie de Fonbeauzard à Fonbeauzard
98 route de Fronton – 05 61 70 10 26

Mercredi 11 novembre 2015

Pharmacie de la Nationale à Saint Jory
25 route Nationale 20 – 05 34 27 03 27

Dimanche 15 novembre 2015

Pharmacie Ghedin à Labastide Saint Sernin
Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93

Dimanche 22 novembre 2015

Pharmacie Peyronnette à Saint Alban
25 avenue de Villemur – 05 61 37 18 55

Dimanche 29 novembre 2015

Pharmacie Centrale à Bruguières
43 avenue de Toulouse – 05 61 82 20 19

CROTT I PROP

« Ramasser les déjections est un acte de civisme et une obligation » ! Trois distributeurs de sacs sont à votre disposition sur l'Esplanade de Verdun et près de la Poste, utilisez-les !



Vie scolaire

Rentrée 2015 :
519 écoliers boulocains

Sur notre commune, la rentrée 2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions, notamment grâce au travail de toutes les équipes : Services Techniques Municipaux, équipes d'animation mais aussi agents de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Sur notre commune, la rentrée 2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions, notamment grâce au travail de toutes les équipes : Services Techniques Municipaux, équipes d'animation mais aussi agents de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Madame le Maire, Ghislaine Cabessut accompagnée de ses adjointes en charge des écoles, Nathalie Boitier-Perletti et Christelle Brandalac, ainsi que de plusieurs membres du Conseil Municipal, était présente lors de l'ouverture du portail, à l'école élémentaire. L'occasion de s'assurer que tout se passe bien avant de prendre la direction de l'école maternelle.

À Bouloc, ce sont plus de 500 enfants qui ont repris le chemin des écoles : 185 élèves à l'école maternelle (7 classes) et 334 élèves à l'école élémentaire (13 classes et une CLIS).

À l'école élémentaire, on note l'ouverture d'une nouvelle classe. Les deux classes de CM2 sont accueillies dans des salles situées dans le bâtiment du centre de loisirs et cette rentrée voit aussi la création d'une annexe du réfectoire de la cantine pour accueillir l'ensemble des enfants dans de bonnes conditions. L'annexe est située en face du restaurant scolaire actuel.

À l'école maternelle, l'accueil ALAE se fait désormais directement à l'école maternelle, le matin, le midi, le soir et aussi le mercredi. L'accueil des enfants se fait dans des locaux adaptés.



BOULOC LES NOUVELLES
Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
05 62 79 94 94

Directrice de la publication :
Ghislaine CABESSUT
Responsable de la publication :
Nicolas LE CHEVILLER (Service communication – vie associative)

Création, réalisation et impression :
Evoluprint à Bruguières

La Crèche fête ses 30 ans...

Le samedi 3 octobre 2015 dans la salle des fêtes de Boulloc, la Crèche Babillage fête ses 30 ans ! « Boulloc les Nouvelles » a rencontré Marie-Christine de Vincenz, la Directrice et Fondatrice.



BLN : 30 ans ça se fête mais d'où est venue la motivation pour cette organisation ?

Marie-Christine De Vincenz : Nous souhaitons mettre en avant la pérennité des crèches associatives. Nous avons une crèche qui fonctionne grâce à l'implication des parents dans la vie de l'association et de leurs enfants. Ils peuvent rentrer dans l'organisation de la crèche, faire des activités. Utiliser le service et s'impliquer dans ce qu'ils veulent... S'ils aiment l'informatique, ils peuvent aider à faire des tableaux et s'ils aiment le sport, ils peuvent proposer une animation aux enfants une fois par mois !

BLN : Pouvez-vous nous rappeler comment a commencé l'aventure de la crèche ?

Marie-Christine De Vincenz : Nous sommes dans notre local actuel de la rue du Vigé depuis 2005. La création de la crèche Babillage remonte à novembre 1984, date de la déclaration de l'association. A cette époque, j'étais enceinte et je souhaitais changer de travail. J'ai créé l'association car il n'y avait pas de crèche, mis à part à Saint-Alban. On a commencé à Bruguères dans un « boat people », trois salles de classes sans WC. On a tout fait dans la semaine et on a commencé avec un bébé et un matelas.

Il n'y avait que des bénévoles la première année. Les crèches parentales étaient en vogue dans les années '70, '80 où on privilégiait un milieu très cocon. L'association est restée 20 ans sans subventions. Puis la Mairie de Bruguères a voulu récupérer les locaux et on a dû partir. A l'époque, des enfants de 14 communes venaient à la crèche. Nous sommes allés discuter avec Josette Fernandes en 2003 et deux ans plus tard, après les travaux nécessaires, nous sommes arrivés à Boulloc. Si Boulloc n'avait pas accueilli l'association, la crèche Babillage serait morte, faute de locaux.

BLN : Du coup, quel est le programme des 30 prochaines années de la crèche Babillage ?

Marie-Christine De Vincenz : Corinne Labit qui est Directrice Adjointe va prendre le relais de la Direction en janvier prochain. Aujourd'hui, nous comptons 13 salariés avec une soixantaine d'enfants de 6 mois à 3 ans accueillis chaque année. On a même des enfants des débuts qui emmènent leurs bébés ! Ce qui compte, c'est le lien parents - enfants - professionnels. Les meilleurs éducateurs, ce sont les parents. A la crèche Babillage, on utilise la méthode Loczy et Montessori. Je dirais qu'il y a surtout un réel travail avec les parents.

BLN : Avant de dévoiler le programme, le mot de la fin ?

Marie-Christine De Vincenz : Un concours de photos est proposé pour la fête des 30 ans. Pour participer, il vous suffit d'envoyer une photo d'un souvenir d'enfance avec un petit commentaire en dessous puis de la faire passer le jour J. Tout le monde peut participer ! Le goûter du 3 octobre est organisé pour remercier ceux qui ont contribué pendant toutes ces années...

Le programme de la journée du 3 octobre :

- 15 h 00 - Ouverture des festivités avec atelier créatif et sportif *
- 15 h 30 - Mots des représentants
- 16 h 00 - Gourmandises
- 16 h 30 - Spectacle des enfants
- 17 h 00 - Surprise des « filles »
- 17 h 30 - Résultat du concours photo « souvenir d'enfance »

* Atelier Kidsport avec Jean-Jacques, animateur sportif. Atelier dessin pour les plus petits. Fil rouge : laisser parler votre talent de dessinateur.

Renseignements : 05 61 82 35 23.

Le Permis Piéton, le diplôme des CE2 !

À la fin du mois de juin, le major Jean-Luc Consil, ancien commandant de la Brigade de Gendarmerie de Fronton, est venu à l'école élémentaire, pour la remise des permis piéton aux élèves des classes de CE2. 67 élèves de Bruno,

Stéphanie et Sylvain étaient concernés. Après avoir rempli un questionnaire, tous les enfants ont obtenu le diplôme avec d'excellentes notes. Cet examen faisait suite à une sensibilisation des enfants, afin de leur donner de bons réflexes et

les responsabiliser face aux dangers de la route. Pour cette occasion, les parents étaient présents et la cérémonie s'est terminée par un goûter organisé par la Mairie en présence des agents de la Police Municipale.



Du changement au RAM et au LAEP

Suite à des travaux d'aménagement des locaux de la rue du Vigé, les assistantes maternelles sont désormais accueillies avec les enfants dans ces locaux (et non plus au centre de loisirs), et les permanences individuelles de l'après-midi déménagent au passage des Ecoles. Conséquemment, grâce à ces travaux, les parents et enfants du LAEP, habitués aux locaux de la rue du Vigé, bénéficieront désormais d'un espace dédié et plus accueillant. Par ailleurs, les assistantes maternelles fréquentant le RAM doivent désormais s'inscrire sur les créneaux horaires des accueils matinaux (de 9 h 00 à 10 h 25 ou de 10 h 35 à 12 h), le mardi ou le jeudi.



Centre de loisirs

L'équipe de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles) maternelle

De gauche à droite sur la photo : Annie, Morgane, Nicole, Laurie-Anne, Charline, Yvette (Directrice ALAE/ALSH maternelle), Evelyne, Lucie, Mélanie et Nathalie.



L'équipe de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles) élémentaire

De gauche à droite sur la photo debout : Samira, Baptiste, Christine, Julie, Pierrette, Dominique, Jullian, Céline, Béatrice, Sandrine, Sophie (qui se cache derrière Géraldine), Marc (Directeur ALAE/ALSH élémentaire) et Siam. De gauche à droite sur la photo debout au premier plan : Audrey, Mélanie, Stéphanie et Manon.



Bon voyage aux participants au "Voyage ANCV" !

Du 12 au 19 septembre, 46 personnes participent à un voyage à l'île de Ré dans le cadre du « voyage ANCV », organisé en mutualisation avec les communes de Cépet, Vacquiers et Villeneuve les Bouloc.



Bouloc : une démarche innovante à l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)



La commune a engagé une révision de son plan local d'urbanisme (PLU) pour améliorer à la fois les conditions d'accueil de nouveaux ménages et les conditions de vie et d'habitat de tous les Boulocains. Pour atteindre cet objectif ambitieux, la commune a mis en place plusieurs démarches innovantes, dont 120 « entretiens BIMBY » dans le cadre d'un dispositif qui sera présenté en réunion publique le 1^{er} octobre 2015 à 20h30 à la salle des fêtes.

Ecoute et accompagnement individuel des propriétaires

Les vendredis et samedis 2, 3, 9 et 10 octobre 2015, les personnes propriétaires à Bouloc d'une parcelle déjà bâtie, pourront être reçues une heure en mairie sur rendez-vous par un(e) architecte en consultation individuelle gratuite.

Lors de ces deux exceptionnels week-ends de consultation (à réserver auprès du secrétariat de mairie au 05 62 79 94 94 ou à l'adresse mail plurevision@mairie-bouloc.fr en laissant vos coordonnées), 120 ménages sont attendus pour étudier avec l'aide d'une maquette informatique en trois dimensions les possibilités d'évolution de leur parcelle bâtie et exprimer leurs souhaits. Ils pourront également donner leur avis sur la commune et ses évolutions, dans un cadre plus propice à l'expression que les traditionnelles réunions publiques (qui seront également organisées).

Tout en offrant un réel service, ce dispositif innovant pionnier en Midi-Pyrénées permettra aussi à la commune de mieux connaître les besoins et projets des habitants, et ainsi d'écrire un règlement d'urbanisme plus adapté, à l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui vient d'être lancée.

Eviter l'étalement urbain tout en accueillant des habitants

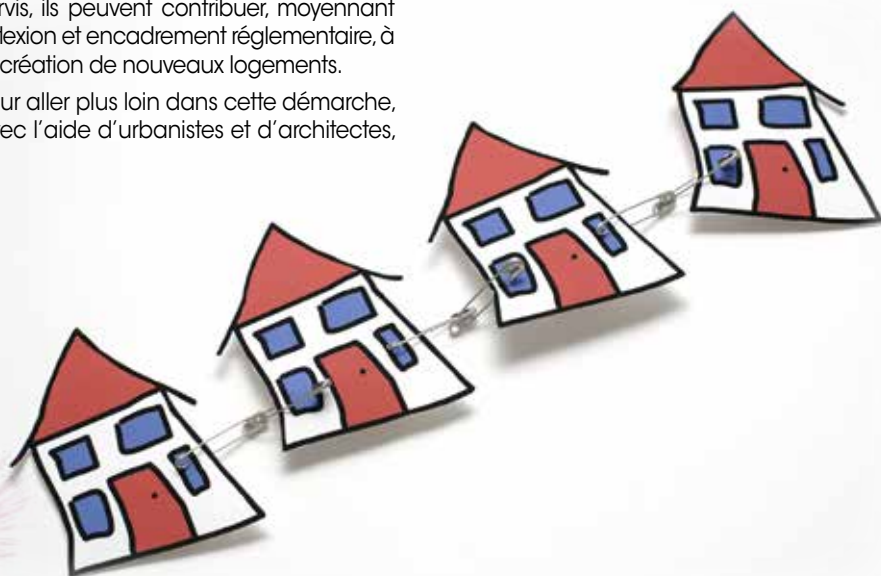
Le souci d'économiser l'espace est une préoccupation constante en urbanisme. Cela passe par une approche prudente et raisonnée de la création de secteurs d'urbanisation nouvelle... Mais la valorisation des secteurs déjà bâtis peut offrir des possibilités non négligeables : plus proches des services, déjà équipés et desservis, ils peuvent contribuer, moyennant réflexion et encadrement réglementaire, à la création de nouveaux logements.

Pour aller plus loin dans cette démarche, avec l'aide d'urbanistes et d'architectes,

la commune de Bouloc a adopté le concept « Bimby ». Allant bien au-delà de la concertation classique, cette démarche de consultations individuelles groupées dans le temps permet de conjuguer service offert aux habitants, écoute, et meilleure valorisation des secteurs déjà construits pour éviter d'urbaniser plus que nécessaire et faire des économies d'infrastructures.

Quatre bureaux d'études de niveau national l'accompagnent dans cette démarche: « id de ville », et « Villes Vivantes », de Bordeaux, « d'une ville à l'autre », de Toulouse, et « la compagnie des urbanistes », d'Agen.

Réunion publique
le jeudi 1^{er} octobre 2015 à
20 h 30 dans la salle des fêtes.
Présentation des entretiens
"Bimby" et sur la révision du PLU.
Ouvert à tous les Boulocains.



Rappel des ateliers thématiques

Les ateliers thématiques de concertation sont ouverts, sur inscription auprès de la mairie et dans la limite des places disponibles. Ils s'adressent à tous les Boulocains intéressés par la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Chaque atelier se déroulera de 19h00 à 21h00, dans la salle du Conseil de la mairie, et sera centré sur un thème :

- **Mardi 6 octobre 2015** : atelier « environnement, paysage et patrimoine »
- **Jeudi 8 octobre** : atelier « urbanisation et modes d'habitat »
- **Mardi 13 octobre** : atelier « déplacements et stationnement »
- **Jeudi 15 octobre** : atelier « économie et équipements publics »

Les ateliers se décomposeront en trois temps de 40 minutes. Un premier temps d'écoute et de recueil de préoccupations, un second temps consacré à la présentation du travail de l'équipe d'études et un troisième temps consacré à des approfondissements et des débats en petits groupes. Fil directeur de ces ateliers « un PLU qui nous ressemble, un PLU qui nous rassemble ».



Sécheresse été 2015



La commune compte quelques sinistres connus sur les habitations liés à la sécheresse, pour l'année 2015. Un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2015, va être transmis prochainement à la Préfecture de la Haute-Garonne. Afin de pouvoir compléter le dossier et confirmer le nombre de sinistres, merci de bien vouloir signaler par courrier adressé à Madame le Maire, les dégâts occasionnés sur votre habitation liés à ces mouvements de terrain. La commune transmettra la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la Préfecture. Si la commune est déclarée sinistrée, un arrêté interministériel sera publié au journal officiel. A partir de la publication, vous aurez 10 jours pour faire votre déclaration à l'assurance.



Rappel permissions de Voirie

Si vous souhaitez occuper ou réaliser des travaux sur le domaine public (pose d'un échafaudage, benne, déménagement, travaux divers, etc.) les demandes de permission de voirie ainsi que les demandes d'arrêtés de circulation sont à déposer au moins 15 jours avant la date de l'occupation ou des travaux.

C'était le rendez-vous de la rentrée



Samedi 5 septembre 2015, plus de 50 associations locales et intercommunales étaient représentées lors du Forum des Associations. Dans le gymnase et aux abords du complexe sportif, les stands des associations, comités et autres clubs sportifs ont été visités par un public toujours nombreux.



Les élus aussi tiennent des stands...

Le stand d'information sur la démarche « Bimby » proposée dans le cadre de la Révision du Plan Local d'Urbanisme et celui de la commission culturelle qui

recherchait des artistes souhaitant exposer lors de la prochaine « Cuvée d'artistes » ont été bien fréquentés.

Le midi, les chasseurs nous régalent !

Comme l'an passé, l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Bouloc s'était levée tôt pour faire griller à la broche un chevreuil prélevé sur le territoire de la commune. Farci et servi avec un verre de vin de Fronton, l'opération séduction des chasseurs locaux a remporté un succulent succès.



Les sportifs méritants récompensés



Du karaté au cyclisme en passant par le judo, la GRS et le football : les sportifs et dirigeants boulocains méritants ont été mis à l'honneur par la commission « sport, loisirs, culture et communication ». Cette 11^e cérémonie a permis de voir que les réussites sportives sont nombreuses.



Repas paella pour clôturer la fête

Une centaine de convives a participé au repas de clôture du forum. Dans une ambiance conviviale, c'est une Paella royale qui a été servie dans le gymnase pour bien terminer cette journée.



Le club house : c'est confirmé !

Dans son discours d'ouverture de la cérémonie des sportifs méritants, Ghislaine Cabessut, Maire de Bouloc, a annoncé qu'un club house sera prêt pour accueillir les associations sportives dès la fin octobre. Ces locaux seront mis en place grâce aux préfabriqués libérés par le CAJ.



Les brèves du Conseil Municipal

CM du 1^{er}/06/15

Commission des Finances :

- Adhésion au groupement de commandes du SDEHG pour l'achat d'électricité
- Demande d'aide de l'Etat (réserve parlementaire) pour les travaux d'isolation des préfabriqués des 2 écoles

Commission Vie Associative :

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « SOS Préma » pour l'organisation d'une bourse pour du matériel de puériculture,
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Baobab31 » pour l'organisation d'une bourse aux livres,
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Union Frontonnaise Cycliste pour l'organisation d'une course sur la commune.

CM du 1^{er} /08/15

Commission Urbanisme :

- P.L.U. : 2^e modification simplifiée – Modalités de consultation du public.

CM du 29/06/15

Commission des Finances :

- Augmentation des tarifs de la cantine scolaire, de l'ALAE, de l'ALSH et des repas de la structure multi-accueil,
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux d'isolation des préfabriqués des 2 écoles et le remplacement de 2 portes à l'école maternelle,

Commission Urbanisme :

- SDEHG : délibération de principe relative aux modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public

Commission Vie Associative :

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Le Cochonnet Bouloccain » pour l'organisation d'un vide-grenier,
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Bouge Bouloc » pour l'organisation d'un festival de musique.

Les comptes rendus du Conseil Municipal sont disponibles sur le site officiel de la mairie :

www.Mairie-bouloc.fr



Communauté de Communes du Frontonnais (CCF)

Les brèves du Conseil Communautaire

Le 20 août, à Saint-Sauveur, se déroulait une séance publique du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Frontonnais. « Bouloc les Nouvelles » en décrypte les informations.

Couverture numérique du territoire : Vers la création d'un syndicat

La Communauté de communes du Frontonnais est dotée de la compétence « communications électroniques ». Elle a un rôle local prépondérant à jouer dans l'application du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique -SDAN- élaboré par le département, qui vise à couvrir progressivement le territoire en connexion très haut débit d'ici 15 à 20 ans. Le Conseil communautaire a délibéré pour adhérer au Syndicat Mixte Ouvert -SMO-, structure départementale, nécessaire pour assurer la mise en œuvre du schéma départemental en matière de couverture numérique.

La 1^{re} rentrée de l'école de musique intercommunale

La CCF bâtit l'école de musique intercommunale sur l'harmonisation des structures d'enseignement musical de Castelnau d'Estrétefonds et de Fronton. Dans ce cadre, un appel d'offres a été lancé en mai 2015 et attribué par la Commission d'appel d'offres à l'association Loisirs Education et Citoyenneté - LEC -, qui assurera la gestion administrative et pédagogique des deux structures sous l'égide du directeur de l'école de musique intercommunale, Pawel Matak ; les équipes pédagogiques en place sont préservées. Le Conseil communautaire a voté les tarifs harmonisés de l'école de musique, qui sont disponibles sur le site de la CCF, ainsi que le planning des cours.

L'atelier équilibre et prévention des chutes est reconduit

Près d'un tiers des personnes de plus de 65 ans chute une fois par an. Ces accidents ont des conséquences physiques et psychologiques : la fracture constitue la lésion principale et entraîne une perte d'autonomie et la peur de rechuter.

La Communauté de Communes du Frontonnais, en collaboration avec le CCAS de la commune, met en place un atelier « équilibre prévention des chutes » proposé par la CARSAT Midi-Pyrénées, et animé par Aurélie Buhagiar, animatrice agréée. Pour les participants, les objectifs sont de prendre conscience des facteurs de risques, améliorer les capacités d'équilibration, amoindrir la peur de tomber, renforcer la confiance en soi. Au cours de ces ateliers, sont proposés : des apports théoriques sur l'équilibre et

les risques de chutes, des exercices physiques variés, adaptés à chacun et sollicitant l'équilibre, des conseils pratiques pour éviter la chute. L'atelier démarrera le 5 octobre 2015. 12 séances d'une heure et demie par semaine sont proposées le lundi de 10 h 30 à 12 h 00 à la Maison des Associations de Bouloc. La participation financière est de 36 euros pour les 12 séances. Le groupe se compose de 10 à 14 personnes. Une réunion publique d'information est organisée le lundi 21 septembre à 10 h 30 à la Maison des Associations de Bouloc.

Un atelier mémoire va également être proposé. Il s'adresse aux personnes qui n'ont pas de sérieux troubles de la mémoire mais le plus souvent de petits oublis quotidiens, sources d'inconfort. La mémoire est une fonction sensible aux stimulations ; elle peut donc s'entretenir et se développer.

Renseignements et pré-inscriptions auprès du Pôle Social de la Communauté de Communes du Frontonnais (05 34.27.63.94) ou de l'animatrice (Aurélie Buhagiar - 06.11.63.76.29).



Lancement des repas partagés

Le CCAS vous propose de vous réunir autour d'un repas partagé. Celui-ci vous permettra de goûter ensemble de bons plats que vous n'avez pas préparés depuis longtemps... Un mélange d'expérience et de convivialité ! Le premier repas est programmé pour le mardi 13 octobre 2015 à midi, dans la salle l'Ous-

talet, Résidence Les Tournesols. L'association « Joie de Vivre » et Claudine Saorine participent à l'organisation. Une réunion d'information et d'inscription aura lieu le vendredi 25 septembre à 19h30 à la salle commune l'Oustalet.

Renseignements au CCAS : 05 62 79 94 88.

Un atelier avec la Prévention Routière

L'objectif est d'informer et de redonner confiance aux séniors afin de leur permettre de rester mobiles le plus longtemps possible ! Cet atelier aura lieu le mardi 12 novembre 2015 à 14 h 00 à la Salle des Fêtes de Bouloc. **Inscriptions auprès du CCAS au 05 62 79 94 88 le matin, jusqu'au mercredi 4 novembre.**

Des cours de Français pour adultes à petit prix à la rentrée

La Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) organise des cours de français et de calcul pour les adultes, Français ou étrangers, rencontrant des difficultés d'expression orale et/ou écrite et résidant sur le territoire de la CCF (Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villaudric, Villeneuve-lès-Bouloc).

L'objectif est de donner des bases en écriture, lecture et calcul, afin que l'apprenant puisse s'intégrer socialement et/ou professionnellement.

À compter de la rentrée de septembre 2015, les cours seront dispensés à Fronton et Castelnau d'Estrétefonds, à raison de deux cours hebdomadaires par commune. 13 semaines de cours sont prévues jusqu'en décembre, et, grâce au

soutien financier de la CCF, seule une cotisation financière de 25 € par personne sera demandée aux participants.

Renseignements et inscriptions auprès du Pôle Social de la CCF au 05.34.27.63.94

Une Zone d'essai "Zéro phyto" à Bouloc

Trottoirs de l'école maternelle, boulodrome de l'école élémentaire, Rue de la Tuillerie et passage des écoles : une zone d'essai « Zéro phyto » est en place sur la commune.



Depuis le mois de juin, ces cheminements et espaces verts bénéficient désormais d'une gestion écologique. La Municipalité est sensible à la limitation de l'utilisation de produits chimiques phytosanitaires et a demandé à la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) d'implanter une zone de test où aucun produit dés herbant ne sera employé.

Les objectifs ? Préserver la santé des Boulocains et des agents d'entretien, préserver la qualité des nappes phréatiques et de l'eau potable, mais aussi favoriser le développement durable et l'esprit du

Grenelle de l'environnement. Christophe Lartigue, responsable du Pôle Exploitation de la CCF explique : « Le défi sera aussi de voir l'évolution des mentalités... Il faut accepter d'avoir de l'herbe haute car nous ne pouvons pas mettre un agent tous les 500 mètres de trottoirs pour arracher les repousses à la main ! En revanche, l'anti mousse n'est pas considéré comme produit phytosanitaire donc si besoin, il peut être utilisé pour que les personnes ne glissent pas sur le trottoir ».

Du point de vue de l'entretien, ces zones sont désormais nettoyées avec le passage de la balayeuse avec un agent arrachant manuellement les grosses pousses. De quoi nécessiter une adaptation, entre sensibilisation et formation. Pour Christophe Lartigue et Brice Baillus (Responsable des Espaces Verts), le but est « de mettre le curseur au milieu entre sécurité, aspect visuel, propreté et réglementation zéro-phyto ».



Christophe Lartigue et Brice Baillus

Si vous n'avez pas encore vos bacs, les collectes des ordures ménagères peuvent continuer avec les anciens conteneurs tandis que les plastiques, papier et verres peuvent être amenés sur les points de collecte collectifs existants. Si vous rencontrez des difficultés ou n'avez pas vos bacs, contacter le Pôle Environnement de la Communauté de Communes du Frontonnais : 05 62 79 15 30.

Mail : environnement@cc-dufrontonnais.fr

Top départ pour le passage au tri sélectif en porte en porte

Depuis le lundi 31 août, les habitants de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) bénéficient de la collecte du tri sélectif en porte à porte et points de regroupement.

La campagne de dotation des bacs est quasiment terminée, et les circuits ont été communiqués dans le courant de la seconde quinzaine d'août. Ils sont disponibles en Mairie et sur notre site internet.

Avec la bonne volonté de chacun, tous les éléments sont réunis pour que les performances de tri sélectif sur le territoire des 10 communes de la Communauté de Communes s'améliorent.

À Bouloc, les ordures ménagères sont collectées tous les lundis, avec des cas particuliers détaillés sur le site de la Mairie. Le tri sélectif est collecté un mardi sur deux, selon votre secteur.

Sortez vos bacs la veille au soir, et n'oubliez pas de les rentrer au plus vite après la collecte, afin de préserver Notre cadre de vie et de contribuer à sécuriser la voie publique.



Le coup de cœur de la Bibliothèque Municipale

Titre :
Le seul et unique Ivan

Auteur :
Katherine Applegate

Traduit de l'américain par
R. Eschenbrenner

Illustrateur :
P. Castelao

Editeur :
Seuil

Roman jeunesse



Je m'appelle Ivan et je suis un gorille vivant dans une cage aux murs de verre peignant pour tenir une promesse... je ne suis même pas malheureux et je ne m'ennuie pas car j'ai des amis : Stella la vieille éléphante, Bob le chien errant et Julia, la fille du gardien. Cependant, un nouvel arrivant va changer ma vie...

Tiré d'une histoire vraie, cet ouvrage unique récompensé par de nombreux prix littéraires, est pour tous les goûts et tous les âges !

« J'ai appris à comprendre le langage des hommes au fil des années, mais cela ne signifie pas que je comprenne les hommes.

Les hommes parlent trop. Ils bavardent sans cesse, comme des chimpanzés, encombrant le monde avec leur bruit même quand ils n'ont rien à dire. »

Communauté de Communes du Frontonnais

Un partenariat avec la Côte d'Ivoire



La Communauté des communes du Frontonnais a reçu le ministre ivoirien de l'Environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable, le Docteur Rémi Allah-Kouadio, afin de signer une convention visant à ce que la CCF cède à la Côte d'Ivoire ses anciens conteneurs de regroupement à 4 roues dont elle n'a plus l'utilité. La Côte d'Ivoire s'est engagée à récupérer à ses frais le parc de conteneurs mis à sa disposition, et à les fournir aux populations nécessiteuses dans le but de favoriser le développement durable. 250 à 300 bacs devraient quitter le Frontonnais pour Abidjan.



Retour sur les cérémonies du 20 août



Jeudi 20 août 2015, hommage a été rendu à Rémy Cure, Charles Destruel, Edouard Marsaud et Philippe Poirier, quatre jeunes Résistants Lotois abattus sur la route de Fronton à l'heure de la libération.

Depuis quelques années, à Bouloc, le 20 août est synonyme d'une double cérémonie...



Car la commune n'a pas échappé aux actes odieux de la seconde guerre mondiale. Après de longues recherches conduites par l'Association à la Mémoire des Enfants Juifs Déportés (AMEDJ), en 2010, une tragédie avait pu être retracée et immortalisée avec le dévoilement d'une plaque :

Le 26 août 1942, au petit matin, toute la famille Komornik (Hersch, Régine, Susie et Max), furent arrêtés, parce que juifs, et emmenés au camp de Noé. Ils seront déportés sans retour de Drancy vers Auschwitz où ils sont exterminés à leur arrivée. Ce jeudi 20 août, Bouloc s'en est souvenu.



Le coin des professionnels

Nouveau sur la commune...

• Les fringues d'Isa

Isabelle Duprat vous propose des vêtements femmes « Made in Italy » au 2158b, Route de Fronthon.

Contact : 06 64 14 74 75.

Les fringues d'isa.facebook.com

• Entreprise Nobre

Maçonnerie, rénovation et terrassement.

Contact : 06 23 87 20 92.

- Dans "Bouloc Pratique", nous avons omis Andrey Leconte dans la liste des Assistantes Maternelles. Son contact est le 06 86 43 79 67

En complément de notre dernier « Bouloc Pratique »...

• Constans paysage

Sébastien Constants est entrepreneur-paysagiste. Il est à votre disposition pour création, terrassement et réseaux. **Contact : 06 42 17 87 86.**

• Société Occitane du Bâtiment

Patrick Serieys, électricité générale.

Contact : 06 80 10 90 27.



Inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre

Pour pouvoir voter lors des Elections Régionales prévues les 6 et 13 décembre, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune. La toute récente loi du 13 juillet 2015 ouvre la possibilité, à tous les électeurs français, de s'inscrire jusqu'au 30 septembre. Rendez-vous vite à l'accueil de la Mairie !



État civil

NAISSANCES

- Maïly SECO – 31/05/2015
- Mathias CASTEL – 13/06/2015
- Charline CABREJAS – 20/06/2015
- Angèle CARRIE – 23/06/2015
- Jean PRIOU – 29/06/2015
- Tiago CAZEAUX – 12/07/2015
- Hugo BELLAÏLA – 18/07/2015
- Lucas BELLAÏLA – 18/07/2015
- Basma FAIK – 24/07/2015
- Wendy SALAS – 28/07/2015
- Romain LAURI – 02/08/2015
- Nathanaël RICAUD – 19/08/2015
- Nislone ZIGLER – 24/08/2015
- Livia COROMINOLA – 31/08/2015

MARIAGE

- Alain DECHOUX et Martine RAGOT – 27/06/2015
- Kévin ESTEVES et Guillemette ZIVI – 04/07/2015
- Dominique MALHAIRE et Brigitte MASSONNIE – 04/07/2015
- Mathieu CROS et Chloé FREJABISE – 06/07/2015
- Alexandre BOURQUARD et Anne CHAUDESAIGUES – 08/08/2015
- Jean-François SAVES et Magali LLOPIS – 22/08/2015
- Nicolas ROBERT et Nurita KRISNAWATI-ODDO – 29/08/2015

DÉCÈS

- Henri FAURE à 80 ans (25/05/2015)
- Mireille MONNIER (Née BARRET) à 62 ans (22/05/2015)
- Jean BRUNET à 80 ans (03/07/2015)
- Francis ROUMAGNAC à 71 ans (03/08/2015)
- Lino COLTRO à 71 ans (06/09/2015)

Réunion d'information sur l'extinction de l'éclairage public

L'ensemble des Boulocains est invité à venir participer à une réunion d'information sur le projet d'extinction de l'éclairage public de 1 h 00 à 5 h 00 du matin. Rendez-vous dans la salle des fêtes le lundi 23 novembre 2015 à 19 h 00 en présence de représentants de la Gendarmerie, d'un astrophysicien environnementaliste et de communes ayant déjà adopté ces mesures. Ils viendront témoigner de leur expérience. Entrée libre et ouverte à tous.



Pour recevoir l'actualité, les informations pratiques et les rendez-vous des événements qui se déroulent sur la commune, un nouvel outil vient d'être lancé pour faire le lien entre la Mairie et votre boîte mail : la **Newsletter** !

Pour la recevoir, rien de plus simple. Rendez-vous sur le site www.mairie-bouloc.fr ; remplir avec votre adresse mail le champ « Newsletter » disponible sur le côté droit de la page d'accueil. Puis cliquer sur « je m'inscris ».



Depuis septembre,

LA NEWSLETTER EST LANCÉE

Pour ne rien louper
de l'actualité
de la commune



inscrivez-vous !

**Appel
à don**

RESTAURATION DU RETABLE DE L'ÉGLISE

La souscription reste ouverte

Ouverte en avril 2013, la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine reste ouverte afin de mener à bien les travaux de rénovation du Retable et du Maître Hôtel estimés à 90 744 euros TTC. Une somme pour laquelle la Municipalité participe mais, tout le monde, particulier ou entreprise, peut participer. En effet, grâce à cette souscription, nous pouvons tous soutenir cette opération de conservation et de mise en valeur de notre Patrimoine.

Pour participer, rendez-vous sur notre site Internet ou à l'accueil de la Mairie.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Pratique

Citoyenneté

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015. Il s'agit des dernières élections générales avant l'élection présidentielle de 2017.

Rappel bruit et nuisance

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00.

Respectez vos voisins !